

Postulat Roxanne Meyer Keller et consorts – Une école professionnelle intercantonale dans la Broye (EPIB) ?

Texte déposé

Deux cantons — Vaud et Fribourg — deux députés — broyards — deux interventions parlementaires similaires déposées en décembre 2010, mais qu'une seule et même voix pour demander aux deux gouvernements une école professionnelle intercantonale dans la Broye (EPIB).

Dans sa réponse, en mars 2011, le Conseil d'Etat vaudois avait répondu que : « L'idée de renforcer la capacité d'accueil de l'école professionnelle de la Broye, le Conseil d'Etat estime qu'elle doit être étudiée dans la perspective du renforcement des structures régionales voulu par le Plan directeur cantonal et des prévisions démographiques de cette région. Une telle étude devra analyser plus en détail les besoins liés au développement économique de la Broye et proposer des solutions pouvant aller jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment pour le site de Payerne du CPNV sur les terrains joutant le GYB. »

Une nouvelle occasion de réaliser une collaboration intercantonale frappe à nos portes. En effet, les locaux de l'école professionnelle de Payerne ne permettent plus d'absorber le flux d'élèves de notre région. Des containers ont été aménagés en 2013 afin de permettre l'ouverture de quatre classes supplémentaires. Ceci a été possible grâce à l'autorisation provisoire qui a été délivrée par la Municipalité de Payerne. Toutefois, celle-ci n'est valable que jusqu'en 2018. Il faut donc trouver des solutions pour accueillir les apprentis d'une région dont la croissance démographique atteint 20% sur les huit dernières années.

Alors que les axes routiers en direction de la capitale vaudoise sont saturés, il serait appréciable de diriger des élèves en direction de la Broye largement moins sollicitée en matière de trafic routier. Par ailleurs, le développement des transports publics est en constante évolution dans la Broye.

En plus de la croissance démographique très importante dans la Broye, des terrains industriels disponibles ne manqueront d'attirer de nouveaux emplois, dont des places d'apprentissage qui alimenteront la demande en locaux pour la formation professionnelle.

Dans le but de relancer le dossier du côté fribourgeois, mon collègue député fribourgeois Eric Collomb a déposé récemment une interpellation qui réclame une étude de faisabilité pour la réalisation d'une école professionnelle dans la Broye. Le succès retentissant que connaît le Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) doit nous pousser à envisager une nouvelle collaboration intercantonale dans le cadre de la formation professionnelle. Alors, pourquoi ne pas ouvrir une nouvelle antenne de formation professionnelle dans la Broye ?

Les plus belles réussites broyardes dans le domaine des soins, de la formation, de l'économie ou de la culture résultent de collaborations intercantionales. En effet, l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIS), le GYB, la communauté régionale économique de la Broye (COREB), sont le fruit de l'esprit d'ouverture dont la population broyarde a su faire preuve en matière de collaboration intercantonale.

Pour toutes ces raisons, je pense que le canton de Vaud se doit de relancer le processus intercantonal en matière de formation qui a si bien fonctionné avec le GYB.

Je demande donc au Conseil d'Etat d'examiner les points suivants :

- D'étudier le développement démographique et économique dans le bassin de recrutement possible pour une école professionnelle dans la Broye.

- De relancer les discussions avec son homologue fribourgeois et, avec leur collaboration, la faisabilité de ce projet.
- De donner sa vision en matière de formation professionnelle.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Roxanne Meyer Keller
et 29 cosignataires*

Développement

Mme Roxanne Meyer Keller (SOC) : — Permettez-moi de revenir brièvement sur le dépôt de ce postulat. En effet, ce n'est pas la première fois que je me présente devant vous pour vous parler d'une école professionnelle intercantonale dans la Broye. En 2010 déjà, mon collègue Eric Collomb député fribourgeois et moi-même avons déposé deux interventions similaires dans nos cantons respectifs. L'intervention fribourgeoise avait trouvé porte close ; quant à l'intervention vaudoise, la porte était restée entre-ouverte. Pourquoi revenir maintenant, remettre l'ouvrage sur le métier en ce moment ?

Il y a plusieurs raisons à cela. Comme beaucoup de régions dans le canton de Vaud, la Broye a connu une augmentation démographique non négligeable. Cette région a aussi connu la venue d'entreprises, parfois formatrices. Elle a aussi le souci d'une école professionnelle qui, actuellement, se tient dans des containers et qui, grâce à l'autorisation provisoire de la Municipalité de Payerne, peut encore y rester, mais il y a urgence. Dans la présente démarche parallèle, nous ne voulons en aucun cas gêner les démarches qui se font actuellement avec la Ville de Payerne, mais nous tenons à renforcer le résultat pour une école professionnelle.

Nous connaissons évidemment les succès dans la Broye : le Gymnase intercantonal de la Broye (GYB), l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), alors pourquoi pas une école professionnelle intercantonale ? C'est la raison pour laquelle je demande au Conseil d'Etat d'examiner les points suivants.

- Le développement démographique et économique dans le bassin de recrutement possible pour une école professionnelle de la Broye.
- De relancer les discussions avec son homologue fribourgeois et en collaboration faire une étude de faisabilité.
- Donner une vision en matière de formation professionnelle.

Je me réjouis de pouvoir en débattre avec mes collègues, en commission.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.